

Réunion du mercredi 10 février 2016

Participants :

- Frédéric Fort (Auteur, administrateur Arts de la Rue SACD)
- Alexandre Pavlata (Auteur, Cie n°8)
- Christophe Rappoport (Auteur, Cie Les Grooms)
- Cyril Lévi-Provençal (Auteur)
- Marguerite Danguy des Deserts (Auteur, Cie DDD)
- Michel Risse (Auteur, Cie Décor sonore)
- Anne Rouchouse (Responsable communication, Cie Décor sonore)
- Floriane Gaber (journaliste, spécialiste Arts de la Rue)
- Véronique Meunier (BNF, adjointe au directeur du département Arts du spectacle)
- Julien Rosemberg (HorsLesMurs, directeur)
- Magali Libong (HLM, documentaliste)
- Gwénola David (chargée de mission CNT/HLM)
- Laetitia Lafforgue (présidente de la Fédération nationale des Arts de la Rue)
- Corinne Lebel (SACD, responsable Bibliothèque)
- Linda Corneille (SACD, directrice du Spectacle Vivant)
- Françoise Loubet (SACD, assistante de direction)

Rédacteur du PV Françoise Loubet

CC Jacques Fansten

Sujet à l'ordre du jour :

Arts de la Rue, un répertoire à sauvegarder.

Quelles traces subsistent des spectacles de rue joués ces trente dernières années ?

Que peut-on conserver, et sous quelle forme ?

Pour quel usage ?

Le Festival d'Aurillac vient de fêter ses trente ans, celui de Châlon-sur-Saône va les fêter cette année.

Des centaines de spectacles s'y sont succédé, de grandes et petites formes, la plupart pluridisciplinaires, toutes conçues pour l'espace public.

Qu'en reste-t-il aujourd'hui si ce n'est dans la mémoire de ceux-celles qui y ont participé ?

Faut-il accepter l'idée que la trace de ces œuvres disparaîtra dans les prochaines décennies ?

Est-ce que les générations à venir n'auront pas la possibilité de remettre en scène ces œuvres à partir d'un matériau dûment conservé et consultable ?

La réunion démarre à 11h30.

Frédéric Fort propose un tour de table et chaque participant se présente brièvement.

Puis en préambule il revient sur le sujet à l'ordre du jour pour l'expliquer et l'illustrer : dans d'autres disciplines comme le théâtre ou la danse, les œuvres font « répertoire » et perdurent dans le temps, cela permet à des compagnies de se les approprier. Qu'en est-il pour les Arts de la rue ? Il s'agit d'une discipline relativement jeune. En 2015 on a fêté les 30 Ans du Festival d'Aurillac. Les auteurs des débuts commencent à quitter la scène. Faut-il conserver leurs œuvres ? Comment récupérer le matériel, textuel ou non, le conserver, le mettre à disposition des auteurs ou du public, que ce soit en ligne, dans les centres de ressources ou ailleurs ?

La question de la transmission s'est déjà posée. On peut citer par exemple :

- Spectacle *Parfum d'Amnesium* (1985) de la Cie Royal de Luxe reprise par une compagnie chilienne en 2005. La transmission s'est faite de compagnie à compagnie.
- Spectacle *Les Frères Grumaux* (1991) remonté par Carnage Productions en 2011 sous le titre *Les Demi-frères Grumaux*.

Plusieurs centres de ressources existent qui conservent des archives Arts de la Rue : HorsLesMurs, BNF, Bibliothèque SACD, FNAR ... Qui détient quoi ? Quelles sont les documents à conserver et pour quel usage ?

Il y a plusieurs façons de garder « trace » d'un spectacle : la publication d'un livre comme celui de Cyril Levi-Provençal, l'écriture de musique/partitions comme Christophe Rappoport/ Les Grooms, les photos, captations, vidéos, les articles de presse, les dossiers de demandes d'aides, etc.

Les deux principales raisons d'archiver sont

- d'une part la mission de conserver : garder un souvenir, une trace
- d'autre part l'intérêt de pouvoir remonter ces œuvres

Julien Rosemberg (HLM) fait remarquer qu'il s'agit d'un sujet récurrent ayant déjà fait l'objet d'une réunion il y a deux ans entre HLM, la BNF et l'administrateur SACD Cirque de l'époque, Philippe Goudard. En effet Rue et Cirque ont la même problématique d'absence de « répertoire ».

Julien Rosemberg revient ensuite sur la mission d'HLM : la structure pilote le portail www.rueetcirque.fr qui donne accès à 24 000 documents Arts de la Rue et Cirque : photos, vidéos, articles, affiches, notices d'ouvrages, études et colloques.

Les 2 enjeux majeurs de ce projet sont :

- que les bases de données ne soient pas juste des « silos » contenant des documents mais également des sources d'inspiration pour de nouvelles créations
- l'emplacement de Hors Les Murs. En effet HLM ne peut assurer une mission de conservation (elle n'en a pas les moyens techniques) mais elle peut contribuer à valoriser les ressources dont elle dispose. Autrement dit plutôt que recueillir les ressources, HLM se concentre sur la numérisation et la mise en ligne.

Concernant le choix des documents à conserver, il est clair qu'on ne peut pas tout garder. Julien Rosemberg suggère de travailler de concert avec les auteurs lorsque c'est possible, sachant que ça demandera forcément du temps disponible de part et d'autre.

Une autre question déjà abordée est celle de la nécessité de plaider pour développer une prise de conscience auprès des auteurs, ainsi que de leur apporter un éclairage des implications au niveau du Droit d'Auteur.

Julien Rosemberg propose à cet effet la création d'un livret répertoriant tous les lieux ressources et ce qu'ils détiennent et rappelant quel est le droit d'utilisation rattaché à ces archives.

Marguerite Danguy des Deserts attire l'attention sur l'existence d'une liste semblable établie par l'association Auteurs dans l'Espace public (AEP).

Frédéric Fort s'interrogeant sur la réalisation de cette liste, Julien Rosemberg précise que l'urgence absolue c'est de travailler avec les personnes qui en ont envie. A partir de là il s'agira de décider qui fait quoi, de répartir les tâches de manière intelligente et en respectant une certaine éthique.

Véronique Meunier intervient alors pour préciser le champ de compétence de la BNF. Le Département des Arts du spectacle s'intéresse bien sûr aux Arts de la rue mais ce répertoire est encore peu couvert. Les documents conservés englobent tout le cycle de la création : depuis ses origines jusqu'au spectacle lui-même, puis sa postérité. Jusqu'en novembre 2015, le Fond se limitait à l'apport de 2 grands photographes, aux documents collectés par le centre de ressources d'Avignon qui couvre le festival Off (programmes, photos, captations,...) et au Fond Pierre-Alain Hubert consacré à la pyrotechnie (dessins, plans de feux, costumes, etc.).

Depuis quelques mois, la BNF travaille de concert avec HLM suite à l'acquisition du Fond Michel Crespin, très complet mais qui nécessite des procédés de conservation spécifiques et chronophages. Il s'agit de dessins, notes, affiches, maquettes, films, correspondances administratives et institutionnelles. Malheureusement le disque dur de son ordinateur manque à l'appel !

L'approche consiste à documenter ces pièces afin de les mettre à disposition de tous : chercheurs, artistes,... La BNF récupère des dons, elle ne fait pas de prospection et n'a pas non plus de démarche militante. Elle entretient parfois des liens forts avec certaines structures, comme Ariane Mnouchkine et le Théâtre du Soleil, plus récemment les autres théâtres installés à la Cartoucherie.

En ce moment la BNF doit tenir compte de contingences matérielles, suite aux travaux en cours sur le site de Richelieu.

Corinne Lebel explique à son tour le fonctionnement de la Bibliothèque SACD. Elle est née au XIXe siècle de la volonté des auteurs de théâtre, qui souhaitaient d'une part conserver une trace de leurs œuvres, et d'autre part avoir accès à de nombreux ouvrages à moindre coût. Par la suite la mission s'est étendue aux traces de tout le processus de création, y compris ses retombées. Les documents conservés sont essentiellement des documents papier : textes imprimés ou manuscrits, partitions, affiches, registres de comptes, programmes, etc. Aujourd'hui les répertoires et les supports diffèrent. Pour consulter les nouveaux supports (vidéo, numérique) il faut du matériel coûteux. Le mètre linéaire virtuel est paradoxalement plus onéreux que le mètre linéaire papier.

Malgré cela, lorsque la SACD participe à la production d'un événement elle se préoccupe toujours de la trace à conserver. La Bibliothèque s'intéresse également aux dossiers de demande d'aide déposés en ligne (Portail des soutiens SACD) car ils contiennent des éléments intéressants. Les dossiers des lauréats sont tous conservés. Toutefois il faut se préoccuper de demander l'accord des intéressés à cet effet, d'autant plus si on souhaite les donner à consulter par la suite.

Laetitia Lafforgue fait remarquer que les candidats font souvent des dossiers d'aide avec des éléments différents selon les interlocuteurs auxquels ils s'adressent.

Michel Risse précise qu'en effet ces dossiers sont très complets et rétrospectivement ils peuvent apporter un éclairage sur les intentions des créateurs.

Frédéric Fort remercie les intervenants d'avoir précisé les moyens mis en place dans leurs structures. Il continue de s'interroger néanmoins sur le périmètre des traces à conserver :

- que peut-on demander aux auteurs ?
- Qu'est-ce qu'ils souhaitent laisser comme traces ?

Laetitia Lafforgue relève qu'en effet cette question revient sans cesse. Doit-on admettre que les artistes de Rue ne sont pas à l'aise avec ce thème des traces, de la transmission et pourquoi ? Certes ils ne sont pas très familiers avec le droit d'auteur en général mais il y a d'autres raisons comme le temps et l'énergie que cela représente, les choix politiques aussi

car certains préfèrent revendiquer la spontanéité, la relation immédiate, l'éphémère, etc. Sans oublier qu'il s'agit d'un secteur au passé très récent.

Julien Roseberg évoque alors le travail effectué à Hors les Murs sur les traces de Jacques Livchine, l'un des pionniers du Théâtre de rue en France.

Laetitia Lafforgue cite dans le même sens le travail réalisé par Claudine Dussolier (directrice de la collection « Carnets de rue » aux Editions L'Entretemps, invitée mais qui n'a pu venir), sans oublier la presse locale, plus active que la presse nationale pour les Arts de la Rue. Peut-être que pour ce secteur il conviendrait d'inventer un autre modèle ? Claudine Dussolier a lancé l'idée d'une campagne d'archives mais avant cela il sera peut-être nécessaire de faire un travail auprès des auteurs pour combattre leurs réticences.

Marguerite Danguy des Deserts relève que pour sa part elle va régulièrement consulter les archives à Hors les Murs avant de construire ses spectacles.

Cyril Lévi-Provençal revient sur le travail de Claudine Dussolier. Selon lui la collection « Carnets de Rue » ouvre la porte aux artistes à toutes sortes d'écritures, à de nouvelles formes de contributions. Il est partisan pour que le répertoire Arts de Rue soit plus représenté en termes d'édition. Il cite la bibliothèque théâtrale dirigée par Georges Perpès à La Seyne-sur-Mer (83), qui fait un gros travail de conservation mais aussi de résidence d'écriture et de développement de la création.

Par rapport au thème du périmètre des traces à conserver, Corinne Lebel précise que les documents conservés diffèrent selon le lieu ressource. Par exemple les archives conservées à la SACD et à la BNF ont des particularités différentes.

Frédéric Fort cite les documents mis en ligne par les compagnies sur leur site pour montrer leur travail : est-ce que les auteurs souhaitent que ces documents soient conservés ou veulent-ils jouer la carte de l'éphémère ?

Christophe Rappoport évoque un cas particulier rencontré par sa compagnie : pour le travail d'écriture ils ont par deux fois fait appel à un auteur estampillé « théâtre », Pierre Guillois puis Eugène Durif. Pour le second, à part les chansons ils n'ont finalement pas gardé le texte, qui ne correspondait pas à leur ligne artistique.

Alexandre Pavlata s'interroge également car il fait lui-même réaliser des captations pour ces spectacles. Sur 2 captations, l'une était réussie, l'autre non. Doit-il conserver les deux ? Quelles traces peut-on laisser quand on fait du déambulatoire ? Il est difficile de filmer ce genre de spectacle et la caméra ne rend pas toujours justice au travail réalisé.

Marguerite Danguy des Deserts et Corinne Lebel reviennent sur la nécessité de définir les différents types de documents utilisés comme traces : qu'est-ce qu'une partition ? une note ? En Danse, le notateur enregistre tous les pas, gestes, mouvements, etc. mais également les intentions, les directives, ... Le but c'est de pouvoir être relu et remonté.

Michel Risse souligne l'importance de la diversité des supports : en Danse, il y a la notation mais on peut remercier surtout la vidéo. Et pour le jazz, comme les musiques sont improvisées il n'y a pas de partition mais heureusement on a les enregistrements sur disques. Certes, un texte écrit a plus de chances d'être pérenne et visible dans le futur que les milliards d'images sur youtube. Ces images sont des traces involontaires, non contrôlées par les auteurs, mais elles sont là quand même.

Pour Laetitia Lafforgue, ce n'est pas le support qui doit nécessairement orienter l'action. Elle a recensé 3 groupes d'intervenants potentiels :

- les observateurs : la presse, les organismes comme Zoom la Rue, les photographes. D'après elle, le travail déjà entrepris par Hors les murs permet de les identifier.

- les compagnies et les artistes : certes les artistes n'ont pas beaucoup de temps disponible mais certaines compagnies ont déjà intégré ce thème et s'en préoccupent régulièrement. Cela concerne également les lieux qui les accueillent.
- le public : le témoignage du public participe du travail de mémoire, par exemple pour la rédaction du livre publié par Pronomade(s) ("**Pronomade(s) ou la petite fabrique d'humanité**") ou le travail sur les « Paroles d'habitants » effectué par Le Fourneau à Brest.

Gwenola David insiste sur le fait qu'il n'y a pas qu'une manière de créer une trace. Tous les matériaux sont intéressants en termes de collecte d'information. Il existe par exemple un logiciel libre intitulé « ReCALL », à télécharger gratuitement. Créé au départ pour répondre à des problèmes techniques, il est encore au stade expérimental. Il permet de documenter et d'analyser un processus de création. Il pourrait servir de base pour donner une méthodologie, moyennant peut-être une adaptation pour répondre aux caractéristiques Arts de la Rue.

Julien Rosemberg informe les participants qu'Hors les Murs organisera prochainement une rencontre avec la chercheuse à l'origine de ce logiciel.

Véronique Meunier souligne que l'information circulant sur le net est au cœur de la mission d'archivage de la BNF. La quantité d'information en jeu a nécessité un parti pris, celui de sélectionner 200 sites sur lesquels une exploration plus pointue est opérée, 6 fois par an. En parallèle des campagnes de recherche sont menées en lien avec des événements de société déterminés. Bien sûr cela ramène à la question de la légitimité du choix.

Michel Risse estime qu'il faut distinguer les traces qui permettent de produire (création) de celles qui permettent de reproduire (reprise). Lui-même s'oppose à l'art de la reproduction.

Selon Véronique Meunier, les artistes qui consultent les archives de la BNF sont plutôt dans un esprit d'inspiration, d'invention et non de reproduction d'une œuvre.

Pour Alexandre Pavlata on est dans une sorte de reconstitution de l'œuvre mais comme il y a interprétation par les artistes qui la reprennent, le résultat n'est jamais à l'identique.

Gwenola David revient sur la question du choix des traces : selon elle il existe une réflexion déjà très ancienne sur la trace et la reproduction et cette réflexion peut servir à définir les traces qui seront utiles pour les Arts de la rue.

Linda Corneille rappelle à ce propos que l'auteur peut s'opposer à la conservation d'une trace qui ne lui convient pas, au titre de son droit patrimonial.

Julien Rosemberg soulève une autre question inhérente au choix de la trace, à savoir la question de la culture artistique. La mémoire du spectacle vivant s'efface vite et la trace peut y remédier.

Marguerite Danguy des Déserts témoigne d'une initiative : depuis 4 ou 5 ans, l'association AEP (Auteurs dans l'Espace Public), soutenue par la SACD, organise des rencontres avec les auteurs filmés, également retranscrites par écrit. Toutefois ce travail n'a pas encore été monté pour être présenté, cela nécessitera des réunions entre les auteurs.

Christophe Rappoport revient aux 3 groupes référents présentés par Laetitia Lafforgue, il trouve que dans le 1^{er} groupe, les « observateurs » sont très qualifiés mais peu nombreux, il aimerait que d'autres s'y rajoutent. Par ailleurs il souhaite qu'un appel soit lancé aux compagnies pour qu'elles soient plus nombreuses à s'impliquer, en leur indiquant à qui s'adresser pour remettre leurs traces.

Gwenola David souligne qu'en effet l'idée est de limiter les points d'entrée et de simplifier le choix des traces. En ce qui concerne les traces numérisées, il est possible d'articuler les envois entre d'un côté le CNT/HLM et de l'autre la BNF.

Frédéric Fort fait part d'une anecdote : il a retrouvé de vieilles images de son travail et malgré leur piètre qualité, il a eu beaucoup de plaisir à les consulter et il reconnaît que ces traces font sens. Maintenant il faut s'accorder sur une méthodologie :

- que demande-t-on et à qui ?
- selon le type de traces, à qui les envoyer ?
- est-ce qu'on reprend pour les Arts de la Rue cette mission de laisser « trace » ?

Gwenola David remarque que les instances publiques se sont très peu posé la question de la ressource en spectacle vivant. Il est plus intéressant de réfléchir à une méthodologie d'ensemble, à une chaîne complète, que de décider telle institution conservera telle chose. Il s'agit de faire trace pour conserver le répertoire certes, mais également de faire trace pour faire l'Histoire, une mémoire, un bagage d'éducation artistique et un bagage culturel.

Julien Rosemberg annonce que le centre de documentation d'Hors les murs travaille actuellement sur les ressources qui permettent de remonter des spectacles. Il propose aux auteurs présents autour de la table de travailler en commun à partir de ces matériaux pour avancer sur la méthodologie.

Gwenola David relève de son côté que le Bulletin et les Brèves de Stradda recensent déjà de nombreuses infos relatives aux créations de spectacles. La conservation des traces à HLM ne repose pas sur la même temporalité qu'à la BNF. Pour HLM il s'agit d'un usage plus ou moins immédiat, pour la BNF il s'agit d'une mission de conservation « éternelle ». Il s'agit d'œuvrer plutôt en complémentarité que de manière redondante.

Corinne Lebel souligne que la SACD souhaite participer à la réflexion. Il serait possible par exemple de conserver à la Bibliothèque les dossiers remis dans le cadre des demandes de soutien de l'action culturelle. On peut aussi demander aux compagnies de nous remettre un exemplaire du texte ou des arguments à l'origine de la création.

Conclusion :

Comment allons-nous présenter ce travail de conservation aux auteurs ? Il faut planifier d'autres réunions et faire partir un courrier aux auteurs et aux compagnies. Cela ne se limite d'ailleurs pas aux auteurs Arts de la Rue.

- ⇒ Le 31 mars à 14h à la Maison des Auteurs, rencontre CNT/HLM/SACD intitulée « Comment conserver les traces du processus de création »